Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 73 (1928)

Heft: 7

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tendent à donner au fantassin moins de stabilité qu'à l'artillerie et, par conséquent, qui compliquent le problème de l'établissement d'un plan de feux adapté aux multiples péripéties d'une action.

Pourtant, il faut qu'on y aboutisse, faute de quoi on ne tirerait point tout le parti qu'on pourrait de l'armement actuel.

Notre règlement de manœuvres qui date de 1920 et qui est d'ailleurs sur le point de céder la place à un nouveau, ne traite que de façon trop sommaire la question du plan de feux dans sa 2° partie, art. 384 et suivants. Il n'emploie le terme de plan de feux qu'au chapitre de la défensive, ce qui laisserait supposer bien à tort que le plan de feux ne doit pas jouer dans une opération offensive.

Certes, il se conçoit plus facilement et sa réalisation en est moins malaisée quand il s'agit d'une situation défensive. Mais puisque le feu est le mode d'action normal de l'infanterie, l'établissement d'un plan de feux dans l'offensive est aussi indispensable que dans la défensive. Le plan de feux doit donc s'adapter non seulement au terrain, ce qui est le cas de toute situation d'attente, mais encore à l'ennemi, dûment reconnu et repéré, aux circonstances et aux moyens qui sont en présence lorsqu'il s'agit de chasser l'ennemi des positions qu'il occupe.

Il sera intéressant de voir comment notre prochain règlement d'infanterie traite cette question primordiale du plan de feux, tant offensif que défensif. Nous y reviendrons au moment de sa publication.

INFORMATIONS

Mutations. — Sur sa demande, et pour raison de santé, le coloneldivisionnaire Dormann a été relevé du commandement de la Ve division, avec remerciements pour les services rendus. Il a été remplacé par le colonel U. Wille, promu colonel-divisionnaire.

Dans l'administration, le colonel C. Buser, chef du Service vétérinaire, a donné sa démission.

A la suite du décès du colonel Bohni, la présidence de la Croix-Rouge suisse s'est trouvée vacante. L'assemblée générale annuelle réunie à Genève, a appelé à cette présidence le colonel Alfred Kohler, à Lausanne.

Société des officiers. — Comme on pouvait s'y attendre, l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, à Lugano, a eu un plein

succès, favorisée par un temps idéal. 350 membres de la Société y ont pris part. Les camarades du Tessin et — toute la population luganaise ont rivalisé d'hospitalité et de cordialité.

La veille a eu lieu l'assemblée des délégués. Elle a donné décharge de sa gestion au comité central tessinois, et désigné les membres du nouveau comité central qui siègera à St-Gall, pendant la période triennale de 1928 à 1931 : président, colonel Heitz, à St-Gall; vice-président, colonel Truniger, à Wil; secrétaire, major Huber, à St-Gall; caissier, colonel Schupp, à St-Gall; membres, colonel Raduner, à Horn, major Grossmann, à Jona, capitaine Staerkle, à Gossau.

L'assemblée a reçu communication des mesures prises pour l'inauguration de deux monuments à Meilen et Maienfeld, à la mémoire du général Wille et du colonel-commandant de corps Sprecher von Bernegg. Elle a chargé le nouveau comité d'étudier les moyens de combattre la propagande anti-militariste, ainsi que le problème de l'aviation. La proposition d'entretenir des relations plus suivies et plus intimes avec la Société fédérale des sous-officiers a été vivement approuvée.

La conférence d'usage a été tenue par le colonel-commandant de corps Wildbolz qui a traité de divers objets d'actualité dans l'armée et, d'une manière générale, des questions actuelles du domaine de la défense nationale.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LECTURES D'HISTOIRE

- La campagne « innocentiste » en Allemagne et le traité de Versailles, par le D^r Richard Grelling. Traduit de l'allemand par Louis Moreau attaché au Ministère des affaires étrangères. In-16 de 319 p. Avec deux autographes hors texte. Publication de la Société de l'histoire de la guerre. Paris 1925. Alfred Costes, éditeur. Prix: 8 fr. (français).
- Comment la Wilhelmstrasse écrivait l'histoire pendant la guerre, par le Dr Richard Grelling. Publication de la Société de l'histoire de la guerre. In-16 de 275 p. Paris 1928. Alfred Costes, éditeur.
- Der Krieg, Politische Monatsschrifft. Herausgeber: Dr. Heinrich Kamer. E. Laubsche Verlagsbuchhandlung. Berlin W. 30.
- Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XXe siècle, par Edmond Vermeil, professeur à l'Université de Strasbourg. Europe nouvelle, livraisons des 17 avril 1926, 31 décembre 1927 et 14 avril 1928. Paris, 53 rue de Châteaudun. Prix de l'abonnement anuuel, 25 fr. (suisses).